

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement – Relatif à l’occupation et à l’entretien des bâtiments

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Marie-Pier Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines ;

Lors d’une séance tenue le 9 mars 2026 à 19h30, le conseil de la Municipalité a adopté le Projet de règlement no 299-2026-*Relatif à l’occupation et à l’entretien des bâtiments*. Ce Projet de règlement a pour objet d’encadrer l’entretien des immeubles et bâtiments sur le territoire de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement aura lieu le 24 mars 2026 à 20 h à la salle du conseil située au 561, chemin Principal à Saint-Edmond-les-Plaines.

Lors de cette assemblée, toute personne présente pourra faire des représentations verbales ou déposer des documents. Ces derniers seront traités comme s’ils étaient déposés lors d’une séance du conseil.

Ce Projet de règlement peut être consulté au bureau municipal soit au 561, chemin Principal, du lundi au vendredi, selon les heures normales d’ouverture des bureaux ou sur le site Internet de la Municipalité : stedmond.ca.

DONNÉ À SAINT-EDMOND-LES-PLAINES, CE 13^E JOUR DU MOIS DE MARS 2026.



Marie-Pier Martel
Directeure générale et greffière-trésorière